Faculté
des **sciences économiques** et de **gestion**
Université de Strasbourg

Stages – étapes pédagogiques et administratives

L'étudiant a trouvé un stage dans une entreprise

L'étudiant choisit un tuteur pédagogique mais doit au préalable vérifier avec son responsable de formation si le choix du tuteur est libre ou s'il est imposé. Les étudiants de la double licence LEA doivent compléter le document préliminaire d'acceptation de la convention de stage.

L'étudiant remplit la convention de stage sur PStage

Le Pôle accueil vérifie les informations légales (gratification, nombre d'heures, référent pédagogique et sécurité du pays si à risques)

Si convention validée, le Pôle accueil transmet à l'étudiant sur son adresse unistra, la convention de stage avec la procédure de signature.

Si convention non validée, le Pôle accueil contacte l'étudiant par mail et demande à ce qu'il procède à toutes les modifications. Si modifications faîtes

L'étudiant imprime la convention de stage en 3 exemplaires et suit la procédure de signature selon sa formation

Après signatures de l'ensemble des parties, le Pôle Accueil envoie un mail à l'étudiant qui pourra récupérer 2 exemplaires de sa convention (une qui lui est destinée et l'autre pour son organisme d'accueil)